

L'épargne salariale et retraite collective d'entreprise a atteint 188 Md€ d'encours en 2023



© 2024 Les Echos Publishing

Comme chaque année, l'Association française de la gestion financière (AFG) a publié une enquête qui dresse l'état des lieux de l'épargne salariale et retraite collective d'entreprise pour l'année 2023. Résultat, les encours s'établissent, après arrêt des comptes au 31 décembre 2023, à 188 milliards d'euros. Un montant historique ! Cette progression étant due en partie aux TPE qui accélèrent la diffusion de l'épargne salariale au sein de leurs effectifs. En effet, il a été constaté une augmentation significative du nombre d'entreprises équipées d'un dispositif d'épargne salariale (+5 % depuis 2022 et +47 % depuis 2012), notamment dans celles de moins de 10 salariés (+5,3 %). Cette dynamique montre l'efficacité des mesures incitatives mises en place ces dernières années à travers notamment les lois « Macron » de 2015, « Pacte » de 2019 et « Asap » de 2020. Et la récente loi de transposition sur le partage de la valeur du 29 novembre 2023 devrait encore faire évoluer ce rapport dans les prochaines années.

Dans le détail, les versements sur les plans d'épargne salariale affichent une croissance notable (20 Md€ en 2023, +6,9 %), portée par les versements volontaires (+11,4 %).

À noter : le niveau des rachats (17,8 Md€) est en hausse par rapport à celui de 2022 (16,4 Md€) et de 2021 (15,5 Md€). Cette tendance marque le retour à un niveau normal, après une année 2020 en retrait (11,4 Md€) du fait des confinements et de la pandémie.

Concrètement, les encours sont majoritairement constitués de fonds durables. Les encours de ces fonds atteignent 79,5 Md€. Les fonds solidaires, quant à eux, sont également en hausse, avec un encours de 18 Md€ (+17,6 % sur un an). Et pour la première fois, des informations sur les fonds labellisés – CIES, ISR, Finansol, France Relance, et Greenfin – ont été récoltées. Leurs encours s'élèvent respectivement à 31,8 Md€, 17,2 Md€, 6,1 Md€, 1,6 Md€ et 80 M€.

Autre élément de l'étude, du côté de l'épargne retraite collective d'entreprise, on observe également une belle performance, avec un encours global culminant à près de 30 milliards d'euros fin 2023. Les Plans d'épargne retraite collectif, introduits par la loi Pacte, ont connu une adoption massive puisqu'ils sont désormais déployés dans plus de 158 700 entreprises, bénéficiant ainsi à plus de 3 millions de salariés.